

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADINISTRATIFS

24-F-392

24-A-0256	Régie de recettes et d'avances Mosaïc / Relais Nature du Parc de la Deûle - Nomination des mandataires saisonniers 2024
24-A-0257	Régie de recettes et d'avances du Canal de Roubaix - Acte de nomination des mandataires saisonniers 2024.
24-A-0271	HELLEMES - Boulevard de l'Ouest - Restriction temporaire de circulation hors agglomération
24-A-0272	FRELINGHIEN – VERLINGHEM -Chemin de la Champreuille - Chemin de la Grande Champreuille - Restriction temporaire de circulation hors agglomération
24-DD-0391	Décision de défendre les intérêts de la MEL - Convention d'honoraires
24-DD-0392	Autorisation d'ester en justice - Convention d'honoraires
24-DD-0393	Décision de défendre les intérêts de la MEL - convention d'honoraires
24-DD-0400	LILLE - Station de métro de la Gare Lille Europe - Œuvre "Piranèse 2000" - Convention de cession de droits de propriété - Autorisation de signature
24-DD-0407	Dépôt des marques figuratives Ilewatt auprès de l'institut national de la propriété industrielle (INPI)

24-DD-0408	Jeux Olympiques 2024 - Convention de mise à disposition de la Billetterie Subventionnée par Paris 2024
------------	--

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.